



BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole



Public concerné :

- ✓ Apprentis de 15 à 30 ans.

Conditions d'entrée en formation :

Conditions d'accès et d'admission :

Le recrutement est réservé en priorité aux :

- ✓ Titulaires de certaines sections du baccalauréat professionnel, technologique ou général.
- ✓ Titulaires de tout autre BAC de l'Éducation Nationale après avis de l'équipe pédagogique.

Prérequis :

- ✓ Avoir candidaté sur Parcoursup ;

Objectifs de la formation :

Le technicien supérieur doit être en mesure de développer une méthodologie du diagnostic de l'exploitation. Le BTS ACSE permettra à l'apprenant de raisonner la stratégie d'une entreprise agricole en s'appuyant sur des outils d'analyse technico-économique, de comptabilité, de gestion et sur des techniques agricoles.

Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de formation au CFAA par an, soit 700 h.
- ✓ Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).
- ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Le diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) est délivré à l'issue d'un contrôle continu réalisé durant les deux années de formation en centre et en entreprise et d'un examen final comprenant 3 épreuves écrites et orales :

- ✓ Expression française et culture socio-économique (écrit)
- ✓ Diagnostic et projet d'entreprise (Oral à partir d'un dossier)
- ✓ Analyse de situations professionnelles (Oral à partir d'un dossier).

50% de la note d'examen en contrôle continu et 50% en épreuves terminales.

Programme de formation : BTSA ACSE

C1	S'exprimer, communiquer et comprendre le monde	250h00
C2	Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels	100h00
C3	Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser	80h00
C4	Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données	130h00
C5	Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole	100h00
C6	Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité	240h00
C7	Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement	20h00
C8	Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité	270h00
C9	Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité	40h00
C10	Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle (MIL installation)	80h00
Reprise du vécu en entreprise		40h00
Mise en oeuvre de dossiers		20h00
Accompagnement au projet personnel et professionnel		30h00
TOTAL		1400h00

Formation par apprentissage

agefiph
 ouvrir l'emploi
 aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A.Faivre

amandine.faire@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
 de Haute-Saône

16, rue E. Belin
 CS. 60363
 70014 Vesoul cedex
 Tél. 03 84 96 85 00
 Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole



Délai d'accès à la formation :

L'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA validée par l'employeur.

Poursuites d'études & Métiers préparés :

Poursuite d'études :

Le titulaire du BTS peut poursuivre son parcours en effectuant un certificat de spécialisation agricole,

une licence professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'agronomie et de l'agroalimentaire, une école d'ingénieur spécialisée dans l'agriculture, un autre BTS en 1 an.

Métier préparé :

Le titulaire d'un BTS en Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole peut exercer son métier dans le conseil, le contrôle et le diagnostic technique, l'animation territoriale, la relation technico-commerciale ou la conduite d'un système de production.

<https://www.education.gouv.fr/insrjeunes-un-service-d-aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485>

Rémunération et financement :

Rémunération						
Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1 ^{er} janvier 2021						
Salaire d'un apprenti en 2021	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'apprentissage	27% SMIC	432,84€	43% SMIC	689,34€	53% SMIC	849,65€
2 ^{ème} année d'apprentissage	39% SMIC	625,22€	51% SMIC	817,59€	61% SMIC	977,90€
3 ^{ème} année d'apprentissage	55% SMIC	881,72€	67% SMIC	1074,09€	78% SMIC	1250,43€
Salaire d'un apprenti en 2021	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% du SMIC			1554,62€		
Aides aux employeurs						
*Aide exceptionnelle	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
1 ^{ère} année d'apprentissage	5000€ couvre 100% du salaire		8000€ couvre 100% du salaire		8000€ couvre 100% du salaire	
Aide unique : Pour niveau inférieur ou égal au Bac - à partir du 01/07/2022						
1 ^{ère} année d'apprentissage	4125€ maximum					
2 ^{ème} année d'apprentissage	2000€ maximum					
3 ^{ème} année d'apprentissage	1200€ maximum					
Aides aux apprentis						
Une aide de 500 euros peut être attribuée aux apprentis de plus de 18 ans inscrits pour le passage du permis dans une auto école (sauf conduite accompagnée).						
Une aide de 3 euros par repas et de 6 euros par nuit est attribuée aux apprentis demi pensionnaires et internes. Cette aide est déduite du montant de la pension.						
*Une aide exceptionnelle pour un contrat conclu jusqu'au 30 juin 2022						

Formation par apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : **A.Faivre**

amandine.faire@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr